



CREUSE GRAND SUD
Communauté de Communes



DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2021 – 062

Séance du 28 avril 2021

ADHESION A L'AMAC 23

L'an deux mille vingt et un, le 28 avril à 17 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 22 avril 2021.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Valérie BERTIN, Denis PRIOURET, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT, Claude BIALOUX, Alain DETOLLE. Jean-Luc LEGER ; Céline COLLET-DUFAYS.

ETAIENT EXCUSES : Alex SAINTRAPT.

Mme Valérie BERTIN présente le rapport suivant :

La communauté de communes adhère depuis plusieurs années à l'association des Maires et Adjointes de Creuse.

Considérant l'intérêt certain de cette adhésion pour la collectivité, grâce à l'aide technique apportée par l'AMAC 23, il apparaît opportun d'adhérer à cette association au titre de l'année 2021.

Le montant de la cotisation 2021 s'élève à 583.51€

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE d'adhérer à l'AMAC 23 pour l'année 2021 et de lui verser la cotisation afférente d'un montant de 583.51€.**

Ainsi fait et délibéré le 28 avril 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le
PUBLIEE le

26 MAI 2021

La Présidente,
Valérie BERTIN

